

LES PIES-GRIECHES (*Lanius*).
IDENTIFICATION ET STATUT EN BELGIQUE.

par J. TRICOT.

A. ASPECT GENERAL DANS LA NATURE.

Les Pies-grièches (*Lanius sp.*) sont des oiseaux doués d'une assurance étonnante qui les met facilement en évidence dans la nature. Une Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) perchée, en hiver, sur une branche élevée ou un fil aérien, montant une garde attentive à tout ce qui bouge autour d'elle, est repérée de très loin ; ce type de chasse à l'affût est caractéristique de la famille. Le poste de guet peut aussi être très proche du sol : un vulgaire piquet, un buisson isolé ou en bordure de végétation arborescente et même, à la rigueur, un gros caillou. En période de nidification, un couple de Pies-grièches écorcheurs (*Lanius collurio*), qui se dépense sans arrêt au ravitaillement de ses jeunes, passe difficilement inaperçu.

Leur silhouette est bien caractéristique, au repos : corps droit d'où se distinguent une grosse tête et une queue relativement longue. Le bec fort et crochu se remarque de plus près.

Ni les cris, ni les chants ne sont en général d'un grand secours pour l'identification des espèces.

B. DETERMINATION DES ESPECES RENCONTREES EN BELGIQUE.

(*Lanius excubitor, minor, senator, collurio*).

1. PLUMAGE DE BASE : GRIS, NOIR ET BLANC

Pie-grièche grise ad. ♂ et ♀, juv.

Pie-grièche à poitrine rose ad. ♂ et ♀.

1.a. Front gris (et sourcil blanc)

Pie-grièche grise ad. ♂ et ♀, juv.

1.a.1. Dessous uniforme ou le paraissant

Pie-grièche grise ad. ♂ et ♀.

L'identification ♂ et ♀ est relativement délicate et nécessite une attention particulière :

— *Fort contraste des teintes grise, noire et blanche ; poitrine, ventre et flanc blanc uniforme* Pie-grièche grise ad. ♂.

— *Contraste plus faible : poitrine, ventre et flanc souvent à fines traces grisâtres* Pie-grièche grise ad. ♀.

1.a.2. Dessous nettement ondé de gris-brun ; gris du plumage ad. tendant légèrement vers le brun ; blanc du plumage ad. légèrement beige ; sourcil nettement moins marqué, presque absent

Pie-grièche grise juv.

1.b. Front noir (et absence de sourcil blanc)

Pie-grièche à poitrine rose ad. ♂ et ♀.



Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)

Photo A. Leclercq, d'après dia.

Musson / Luxembourg, 21 V 1964. Nid établi dans un épicéa, à 4 m de hauteur. Chez cette espèce, la bande noire qui traverse l'œil ne se prolonge pas sur le front : ce caractère distinctif essentiel n'est malheureusement pas visible sur la photo.



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Photo A. Leclercq, d'après dia.

Musson / Luxembourg, 21 V 1966. Nid établi dans un buisson d'aubépine, à 1 m de hauteur. Le dessin en écailles de la poitrine se détachant sur le corps clair, ainsi que le sourcil blanchâtre



Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*)

Photo A. Leclercq, d'après dia.

Musson / Luxembourg, 30 VI 1962. Nid établi contre le tronc d'un peuplier à 11 m de hauteur. On reconnaît aisément l'espèce aux deux taches blanches des épaules (adulte de droite). Cette particularité est déjà décelable chez les juvéniles (ci-dessous) : zone pâle tranchant sur le dessus écailleux.

Photo M^{me} Liénart-Clément.



L'identification ♂ et ♀ est réellement délicate en raison des faibles différences de nuance des teintes du plumage.

Remarques concernant la Pie-grièche grise et la Pie-grièche à poitrine rose :

- La différence de taille entre les deux espèces est frappante. La Pie-grièche grise a la grosseur du Merle (*Turdus merula*) ; tandis que la Pie-grièche à poitrine rose a une taille intermédiaire entre celle de l'espèce précédente et celle de la Pie-grièche écorcheur (et de la Pie-grièche à tête rousse), cette dernière étant un peu plus forte que le Moineau (*Passer domesticus*).
- Le critère de la bande blanche sur l'aile, s'étalant au vol, ne doit pas être pris en considération (contrairement à ce que laissent supposer les croquis au vol du « Peterson »), cette bande pouvant varier d'étendue suivant l'individu, chez la Pie-grièche grise.
- Le critère de la poitrine rose (voir « Peterson ») ne peut être retenu pour déterminer la Pie-grièche à poitrine rose avec certitude. Bien que constant, le dessous lavé de rose reste une teinte délicate, fort variable d'ailleurs chez les individus, et nécessitant l'observation de près. Certains individus de Pie-grièches grises nous ont paru posséder également des reflets roses, probablement en fonction d'un éclairage particulier.
- Le seul critère réellement valable reste le bandeau frontal noir chez la Pie-grièche à poitrine rose, mais nécessite une observation de près, sous de bonnes conditions d'éclairage. Il convient de rester objectif et de ne pas « désirer » observer à tout prix la présence de noir au front de l'individu pris dans le faisceau des jumelles.

2. PLUMAGE DE BASE : GRIS, NOIR, ROUX ET BLANC

Pie-grièche écorcheur ad. ♂.

Aucune confusion n'est possible : tête de Pie-grièche grise avec bandeau noir et sourcil blanc ; dos et ailes roux ; dessous blanc plus ou moins rosé ; croupion gris.

3. PLUMAGE DE BASE : NOIR, ROUX ET BLANC

Pie-grièche à tête rousse ad. ♂ et ♀.

Aucune confusion n'est possible : calotte et nuque d'un roux marron vif ; bandeau frontal noir ; fort contraste du noir et du blanc. La seule des Pie-grièches à posséder deux longues taches blanches aux « épaules » (voir photo), bien visibles au vol, de même que le « croupion » blanc.

La distinction entre ♂ et ♀ est fort délicate lorsqu'on se trouve en présence d'individu isolé. La ♀ est plus terne, le noir tendant vers le brun foncé, le roux étant moins vif, plus pâle et les taches blanches — comme la poitrine et le ventre — d'un blanc moins étincelant. La ♀ présente parfois quelques raies brunâtres sur les côtés, au haut de la poitrine.

4. PLUMAGE DE BASE : BRUNATRE.

PARTIES DU PLUMAGE PLUS OU MOINS BARREES, ECAILLEUSES

Pie-grièche écorcheur ad. ♀, juv.

Pie-grièche à tête rousse juv.

Pie-grièche à poitrine rose juv.

4.a. Pas de miroir alaire blanc

Pie-grièche écorcheur ad. ♀, juv.

Pie-grièche à tête rousse juv.

4.a.1. Dessus uniforme, roux brunâtre

Pie-grièche écorcheur ad. ♀.

Dessous légèrement fauve, barré à aspect écailleux, surtout sur les flancs ; sourcil clair apparent (voir photo).

4.a.2. Dessus et dessous barrés, écailleux

Pie-grièche écorcheur juv.

Pie-grièche à tête rousse juv.

La distinction entre les juvéniles des deux espèces présente quelque difficulté. Il convient d'établir un faisceau de données pour se prononcer. Tête, nuque et épaules de la Pie-grièche à tête rousse juv. présentent un aspect *réellement écailleux* qui ressort nettement sur un dessus plus pâle que celui de la Pie-grièche écorcheur juv. ; chez cette dernière le brun du dessus vire au roux comme celui de l'ad. ♀ et le sourcil clair se manifeste déjà. Les épaules de la Pie-grièche à tête rousse juv. *ressortent comme des plages plus pâles* (voir photo), annonçant les grandes taches blanches des adultes.

Au vol, dans de bonnes conditions, la répartition du blanc sur les côtés de la queue est décisive : chez la Pie-grièche écorcheur, ce blanc se limite à la base de la queue et non jusqu'à l'extrémité comme chez la Pie-grièche à tête rousse (voir croquis des adultes au vol dans « Peterson »).

4.b. Miroir alaire blanc

Pie-grièche à poitrine rose juv.

L'ensemble du plumage rappelle celui de l'adulte, sa teinte se rapproche du *gris*. Aspect général peu barré, nettement moins que chez les juvéniles des Pies-grièches écorcheur et à tête rousse. Poitrine et ventre très clairs, blanc crème presque uni. Le miroir blanc se marque nettement sur l'aile brun foncé (chez la Pie-grièche à tête rousse juv., il se devine tout au plus et manque complètement chez la Pie-grièche écorcheur). Les ailes très foncées ressortent sur l'ensemble.

C. STATUT DES PIES-GRIECHES EN BELGIQUE.

1. Pie-grièche grise.

Durant l'hiver, l'espèce s'observe régulièrement et en général isolément en des endroits où sa présence n'est pas décelée durant la période de nidification. Si certains exemplaires hivernent quasi sur place, d'autres auraient un comportement plus ou moins erratique. Dès fin juillet, des Pies-grièches grises peuvent apparaître de ci de-là, mais le véritable passage postnuptial se déroule de septembre à novembre, principalement en octobre ; il semble que ce soit durant le mois de mars que se déroule le passage printanier.

En période de nidification, van Havre (1928) ne la considère nulle part comme une espèce commune, mais au contraire croit qu'elle est très localisée : Campine, Hautes-Fagnes, Ardennes, Entre-Sambre-et-Meuse et forêt de Soignes/Bt, régions auxquelles il conviendrait d'ajouter le Hainaut (cas de nidification connus en 1932 et 1939) et les Flandres (1936 et 1943) (Dupond, 1950). Verheyen (1947) signale sa disparition en quelques régions et sa raréfaction en d'autres ; il la considère comme nidificatrice en Campine et au Sud du sillon Sambre-et-Meuse, et y ajoute les régions suivantes : Brabant oriental, Tournais/Ht, Malines/Bt, Termonde/Fl. or., Bruges/Fl. occ. et littoral/Fl. occ.

Depuis lors, l'aire de reproduction s'est encore restreinte ; actuellement les cas de nidification ne sont plus constatés qu'en Campine anversoise et limbourgeoise et au Sud du sillon Sambre-et-Meuse. Cependant, des recherches sont souhaitées dans le Brabant et le Hainaut au Nord de la Sambre. L'abandon de certaines zones est une quasi certitude ; ainsi, dans la Dyle, le dernier cas de nidification remonte à 1944 (Wortelaers, 1946 ; Herroelen, 1952) alors qu'elle y est toujours observée régulièrement en hiver.

2. Pie-grièche à poitrine rose.

Au début du siècle, l'espèce nichait localement et irrégulièrement. Elle est citée comme telle à Saint-Symphorien et Villers-Saint-Ghislain/Ht avant 1914 (*Le Gerfaut*, 21 : 124) et à Binche/Ht avant 1919 (*Le Gerfaut*, 9 : 78). Le dernier cas de nidification connu est celui de Havré/Ht en 1930 (*Le Gerfaut*, 21 : 124).

Depuis lors, la Pie-grièche à poitrine rose est signalée accidentellement — début mai 1949, 1 ex observé à Serinchamps/Na (*Le Gerfaut*, 39 : 224). — 17 VII 1964, 1 ex observé à Thon-Samson/Na (*Aves*, 2 : 131).

A ces deux observations, il conviendrait peut-être d'ajouter la capture d'un exemplaire qui aurait été effectuée à Anthisnes/Lg. en automne 1947 (*Le Gerfaut*, 37 : 165). Deux autres données seraient tout à fait exceptionnelles, vu la saison : capture d'1 ex le 4 XI 1949 à Dixmude/Fl. occ. (*Le Gerfaut*, 40 : 60) et observation d'1 ex le 21 XI 1941 à Tervueren/Bt (Bequaert, 1963).

Commune en Europe centrale, l'espèce se raréfie peu à peu vers l'Ouest et devient irrégulière et localisée comme nidificatrice dans les zones périphériques de l'aire de reproduction. Il est bien connu que l'effectif des Pies-grièches à poitrine rose est soumis à des fluctuations numériques importantes, en Allemagne par exemple où Haensel (cité par Isenmann et Lefranc, 1966) en rend responsable les variations de climat, les étés chauds étant propices à la reproduction. Il n'est pas absolument impossible que l'espèce puisse un jour ou l'autre être à nouveau observée comme nidificatrice chez nous, à l'occasion d'une expansion subite — probablement passagère — de l'aire de reproduction ; actuellement la population la plus proche, habite le Nord-Est de la France. A toutes fins utiles, signalons qu'en Alsace (nidification étudiée en 1963, 1964 et 1965) le biotope type de cette Pie-grièche semble limité aux régions agricoles : les nids furent découverts dans des arbres (pommiers, poiriers et tilleuls) localisés autour des villages ou bordant les nombreuses routes départementales qui quadrillent la zone (Isenmann et Lefranc, 1966).

3. Pie-grièche écorcheur.

Au printemps, le passage se déroule de la dernière semaine d'avril à fin mai. Deux observations sont plus hâtives : 14 IV 1950, dans la province de Liège (Verheyen, 1951) et 20 IV 1946 à Auderghem/Bt (Tricot, 1956). L'arrivée pourrait être encore plus précoce puisque Erard (1959) signale avoir observé, dans le département de la Meuse/France, un couple déjà cantonné le 30 III 1959. Le passage automnal s'effectue de fin juillet à fin septembre ; l'espèce devient rare ensuite mais peut encore se rencontrer jusqu'à fin octobre. Une seule donnée en nombre : capture d'1 ex le 6 XI 1949 (*Le Gerfaut*, 40 : 172).

Actuellement, en période de nidification, la Pie-grièche écorcheur est surtout représentée au Sud du sillon Sambre-et-Meuse. Nous assistons à une diminution des effectifs, probablement généralisée mais en tout cas manifeste en quelques

régions. Des précisions sont souhaitées à ce propos. Verheyen (1947) et van Havre (1928) considèrent déjà l'espèce en régression depuis le début du siècle.

4. Pie-grièche à tête rousse.

van Havre (1928) cite quelques couples nicheurs çà et là dans le Nord, l'Est et le Sud du pays et note que l'oiseau est plus rare sinon absent dans le centre et l'Ouest. Pour Verheyen (1947), l'espèce peut être considérée comme nidificatrice localement distribuée, le plus souvent très rare, mais encore assez commune en Lorraine belge. Dans la partie Est du Limbourg, la Pie-grièche à tête rousse s'est maintenue jusqu'en 1957, année du dernier cas de nidification signalé (*Le Gerfaut*, 47 : 296). Ailleurs, en dehors du Bas-Luxembourg, les dernières données sont : Kerkom/ Bt en 1947 (*Le Gerfaut*, 38 : 72), Zeperen/ Lb en 1949 (*Le Gerfaut*, 40 : 60) et Thieusies/Ht en 1954 (*Le Gerfaut*, 44 : 348). La régression est donc manifeste. Actuellement, la Lorraine belge reste la seule région où se reproduit la Pie-grièche à tête rousse, encore la population est-elle probablement limitée à quelques couples. La photo publiée dans le présent bulletin se rapporte à la dernière nichée observée au nid et signalée : Musson/ Lux en 1962 (*Le Gerfaut*, 53 : 303). Le 26 VI 1966, près de Ruelle-lez-Virton, S. Bagniet, S. Lhoest, F. et Y. Plasschaert assistent au ravitaillement de juvéniles volant par le couple des adultes ⁽¹⁾. Dans ces mêmes parages, la nidification avait été prouvée en 1959 (*Le Gerfaut*, 49 : 397).

En dehors de la Lorraine belge, l'espèce s'observe irrégulièrement dans tout le pays (en général il s'agit d'exemplaire isolé) durant la période qui va de début mai à fin août (une donnée plus hâtive : 26 IV 1957 à Lanaeken/Lb ; *De Wielewaal*, 58 : 321).

Une observation extraordinaire a été signalée en décembre : entre le 28 et le 31 XII 1952, 1 ex avec quelques Pies-grièches grises à Tintange/Lux. (*Le Gerfaut*, 44 : 50).

Le maximum des données provient du littoral et des Campines anversoise et limbourgeoise. La plus récente observation connue est celle d'1 ex identifié par J. Hellemans le 13 V 1966 à Marbaix-la-Tour/Ht ⁽¹⁾.

Des trois espèces nidificatrices, la Pie-grièche à tête rousse est celle qu'il convient de surveiller avec le plus de précision.

Dans le Sud-Est du Grand-Duché de Luxembourg, prolongement de la Lorraine belge, l'effectif nidificateur était estimé, il y a quelques années, entre 150 et 750 couples ; l'absence de données précises est imputable aux fortes variations annuelles de la population (Hulten et Wassenich, 1960). En France, l'espèce est présente notamment dans tout le Nord-Est et la densité est plus forte que chez nous ; cette constatation est frappante dès que l'on quitte la Gaume pour passer en Lorraine française.

D'une enquête entreprise en France, il ressort que, dans les « Ardennes françaises », le biotope généralement fréquenté est un « lieu découvert avec arbres » comprenant souvent des prairies, plutôt que des champs. L'absence d'arbres est compensée par la présence de clôtures ou de lignes électriques servant de perchoirs. L'un des biotopes les plus fréquentés, après la plaine avec arbres, est le verger, soit près des maisons, soit isolé en plein champ. La présence des couples est souvent constatée en bordure des routes (Centrale Ornithologique, 1958).

(1) Observation admise par la Commission d'Homologation AVES.

En Lorraine belge, l'espèce se cantonne principalement dans les vallées bordées de boqueteaux et de rideaux de peupliers, pourvues de haies épineuses et épaisses (Van Bénédien, 1943 ; Verheyen, 1947 ; Jonette, 1959, in *Le Gerfaut*, 49 : 397). L'espèce serait également à observer dans les vieux vergers mal entretenus entrecoupés de grandes haies d'épines.

*
**

Il est bien évident que la disparition de certaines conditions écologiques (buissons et haies d'aubépine et de prunellier par exemple) provoque la diminution des Pies-grièches. D'autres transformations plus radicales du paysage les privent également du biotope habituel : nous pensons à la suppression de la bruyère ou de la fagne à pins sylvestres et bouleaux isolés qu'affectionne la Pie-grièche grise. Il en résulte que la diminution progressive des effectifs, déjà amorcée depuis fort longtemps, s'accroîtra de plus en plus car aucune adaptation à un biotope différent ne se manifeste. C'est le cas notamment pour les Pies-grièches grise et écorcheur dont l'aire de distribution est largement représentée sur la quasi totalité de l'Europe occidentale.

Le cas des Pies-grièches à tête rousse et à poitrine rose est différent. En effet, la Belgique se situe sur le pourtour de la zone de nidification en Europe occidentale. Dès lors, la nidification ne peut être que locale et irrégulière, soumise qu'elle est à l'influence de fluctuations naturelles dont, par surcroît, les causes sont inconnues. La réapparition dans certaines régions abandonnées ne peut donc être exclue a priori. De toute manière, il serait hâtif de penser que « l'emploi continu et accru des pesticides est la base de la disparition de la Pie-grièche à tête rousse » chez nous (Wille, 1964). Si l'emploi de tels « agents de morts » n'est bénéfique pour personne, on ne peut d'autorité le rendre principal responsable de la régression de l'espèce car le problème que pose cette régression est certainement plus complexe.

BIBLIOGRAPHIE.

- BEQUAERT, M. (1963) : Bijdrage tot de kennis van de Avifauna van Brabant tussen Zenne en Dijle. *Biologisch Jaarboek (Dodona)*, 31 : 95.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE (1956) : Résultats d'enquêtes. La Pie-grièche écorcheur. *Oiseaux de France*, 6 : 157-162.
- _____ (1958) : Premiers résultats sur la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*). *Oiseaux de France*, 8-1 : 15-20.
- DUPOND, C. (1950) : *Les Oiseaux de la Faune belge. Supplément* : 39-40.
- ERARD, C. (1959) : Observations précoces de *Lanius collurio* dans la Marne et la Meuse au printemps 1959. *Alauda*, 27 : 152.
- GEROUDET, P. (1947) : Les quatre Pies-grièches. *Nos Oiseaux*, 19 : 37-42.
- _____ (1957) : *Les Passereaux*. III : 103-126.
- HERROELEN, P. (1952) : Bijdrage tot de studie van de vogels van de Dijle vallei en van enkele plaatsen rond Leuven. *Le Gerfaut*, 42 : 237.
- HULTEN, M. et WASSENICH, V. (1960) : *Die Vogelfauna Luxemburg* : 375-376.
- INSENMANN, P. et LEFRANC, N. (1966) : La Pie-grièche à poitrine rose; nidification près de Strasbourg. *Lien Ornithologique d'Alsace*, 1-2 : 5-8.
- TRICOT, J. (1956) : Contribution à la connaissance des oiseaux de la forêt de Soignes et de ses environs. *Le Gerfaut*, 46 : 25.